1er Forum Alternatif Mondial de l'Eau

Florence, mars 2003 - Alors que les industriels et les organisations des Nations unies se retrouvaient Ã Kyoto pour le 3Ã¨me Forum Mondial de l'Eau, les ONG Ã©taient Ã Florence, invitÃ©es par le ComitÃ© international du Contrat Mondial de l'Eau et de la Coalition Mondiale contre la Privatisation de l'Eau. H2o mars 2003.

UN AGENDA POUR L'ACTION : LE DROIT Ã€ L'EAU

Â

Alors que les industriels et les organisations des Nations unies se prÃ©parent au 3Ã¨me Forum International de l'Eau (Kyoto, 16-23 mars 2003), un certain nombre d'organisations ont dÃ©cidÃ©, Ã l'initiative du ComitÃ© international du Contrat Mondial de l'Eau et de la Coalition Mondiale contre la Privatisation de l'Eau, d'organiser ensemble Ã Florence, les 21 et 22 mars 2003, le 1er Forum Alternatif Mondial de l'Eau - FAME.

Pourquoi un forum alternatif ? Ses objectifs ? Son organisation ? Les initiateurs expliquent.

Pourquoi un Forum Alternatif Mondial de l'Eau ?

Ces cinq derniÃ¨res annÃ©es, la prise de conscience et la mobilisation de la sociÃ©tÃ© autour de la problÃ©matique de l'eau se sont dÃ©veloppÃ©es, surtout auprÃ¨s de ceux qui, en AmÃ©rique latine, en Asie et en Afrique, sont "victimes" d'un dÃ©veloppement qui ne permet pas Ã plus de 1,5 milliard d'Ãªtres humains d'avoir accÃ¨s Ã une eau potable saine, ni Ã 2,4 milliards de bÃ©nÃ©ficier de services sanitaires.

Le sommet sur le dÃ©veloppement "durable" de Johannesburg a dÃ©montrÃ© l'incapacitÃ© structurelle des groupes sociaux dominants - de plus en plus fidÃ¨les au nouveau credo universel capitaliste en ce qui concerne les principes et choix politiques prioritaires - de rÃ©aliser l'Ã©radication de la pauvretÃ© dans le monde et, par consÃ©quent, de permettre Ã tous les Ãªtres humains d'accÃ©der au droit de vivre dignement et de participer aux dÃ©cisions concernant son avenir et celui de la sociÃ©tÃ© entiÃ¨re.

Ce ne sera sÃ»rement pas le 3Ã¨me Forum Mondial de l'Eau qui modifiera les dÃ©cisions prises Ã Johannesburg. CrÃ©Ã© Ã l'initiative du Conseil Mondial de l'Eau et du Global Water Partnership, institutions internationales privÃ©es crÃ©Ã©es sous l'impulsion de la Banque mondiale et des multinationales de l'eau (les compagnies franÃ§aises en tÃªte) et avec le soutien des gouvernements de France, du Canada, des Etats-Unis, du Mexique, du Japon, de l'Ã‰gypte, etc. et des organisations des Nations unies actives dans le secteur (UNESCO, FAO, OMS, UNDP, UNEP...), ce Forum est l'expression de la nouvelle oligarchie mondiale de l'eau, telle qu'elle s'est constituÃ©e ces derniÃ¨res annÃ©es.

Cette oligarchie prÃ©tend dÃ©terminer et acter la politique mondiale de l'eau, selon le modÃ¨le qu'elle considÃ¨re comme le plus efficace et rationnel, c'est-Ã -dire le PPP (partenariat public-privÃ©, modÃ¨le de la privatisation de la gestion de l'ensemble des services de l'eau). Le PPP correspond, d'une maniÃ¨re gÃ©nÃ©rale, au modÃ¨le de privatisation "Ã la franÃ§aise" avec un zeste de privatisation Ã l'anglaise. En rÃ©alitÃ©, le modÃ¨le PPP de privatisation a surtout dÃ©montrÃ© Ã un instrument efficace de prise de contrÃ´le politique et Ã©conomique des ressources hydriques de la planÃ¨te par des entreprises privÃ©es multinationales.

Le Forum Mondial de l'Eau de Kyoto sera une Ã©niÃ¨me cÃ©lÃ©bration de la prÃ©dominance du marchÃ©, du capital, de l'investissement privÃ© et de l'eau devenue "or bleu", et possible source de nouveaux conflits et nouvelles guerres. Le Forum n'offre aucun espoir concret aux populations pauvres et opprimÃ©es de la planÃ¨te.

Dans le mÃªme temps, la sur-exploitation et la dÃ©gradation des eaux douces de surface (riviÃ¨res, lacs) et souterraines (nappes phrÃ©atiques) ainsi que des eaux salÃ©es (mers et ocÃ©ans) ne cesse de s'aggraver partout dans le monde. En Italie, par exemple, le territoire est dÃ©sormais ravagÃ© de faÃ§on chronique ; mÃªme les rÃ©gions du Nord, pourtant riches en eau, connaissent dÃ©sormais systÃ©matiquement des pÃ©riodes de sÃ©cheresse graves, prÃ©cÃ©dÃ©es ou suivies d'inondations toujours plus catastrophiques.

C'est pour ces raisons que nous avons pris la dÃ©cision de ne pas participer au 3Ã¨me Forum Mondial de l'Eau du Conseil Mondial de l'Eau. Certaines des associations qui partagent la conviction que l'eau est un bien commun et soutiennent les principes d'une politique de l'eau orientÃ©e vers la reconnaissance du droit d'accÃ¨s Ã la ressource, seront prÃ©sentes Ã Kyoto, dans le but de combattre, de faÃ§on critique, les postulats et les thÃ¨mes encore une fois proposÃ©s par le Conseil Mondial de l'Eau et par le Global Water Partnership. Nous respectons leur choix. Notre initiative d'organiser un Forum Mondial Alternatif vise Ã rÃ©aliser un moment de rencontre autonome et diffÃ©rent.

Les objectifs du Forum Alternatif Mondial de l'Eau

Le Forum Social EuropÃ©en de Florence a dÃ©montrÃ© que, en dÃ©pit de la volontÃ© perpÃ©trÃ©e depuis dix ans de discrÃ© de marginaliser les mouvements alternatifs, ces derniers ne reprÃ©sentent pas uniquement un ensemble de voix qui mÃ©rite d'Ãªtre Ã©coutÃ©, mais ils mettent en action un processus crÃ©dible de mise en perspective et de rÃ©alisation de solutions diffÃ©rentes et celles proposÃ©es - de faÃ§on catastrophique - par les instances dÃ©cisionnelles.

Avec le Forum Alternatif Mondial de l'Eau, nous voulons centrer le dÃ©bat politique, civil, culturel et socio-Ã©conomique sur les contenus, les choix politiques et es innovations Ã rÃ©aliser. Ce Forum Alternatif se proclame Ã©galement "Mondial", au sens qu'il veut reprÃ©senter un processus nouveau, entamÃ© dans un lieu prÃ©cis, Florence, pour promouvoir un chemin ouvert Ã tous ceux qui, avec des points de vue et des approches diffÃ©rentes, partagent les objectifs de ce Forum.

Ces objectifs sont :

- Ã‰laborer et proposer une sÃ©rie d'actions sur les plans lÃ©gislatifs, institutionnels, financiers, Ã©conomiques, sociaux, et culturels, Ã rÃ©aliser au niveau mondial, rÃ©gional, national et local, afin de assurer le droit Ã l'eau pour tous. Et ceci dans une vision intÃ©grÃ©e de gestion et de tutelle de l'eau, respectueuse du cycle temporal et spatial.

- Promouvoir des campagnes spÃ©cifiques pour soutenir le droit Ã l'eau pour tous, et la reconnaissance de l'eau comme

un bien commun, dans un dialogue avec les communautÃ©s locales et les institutions de dÃ©mocratie reprÃ©sentative directe.

- Contribuer Ã renforcer les synergies entre les mouvements, les associations et les organisations de la sociÃ©tÃ© civile, actifs dans les domaines de l'eau, de l'environnement, de l'Ã©cologie, de la dÃ©mocratie et des droits de l'homme et des droits sociaux.

- Favoriser une responsabilitÃ© accrue en ce qui concerne les comportements sociaux et individuels, ainsi qu'une participation des citoyens Ã la dÃ©finition des rÃ¨gles de gestion de l'eau et Ã leur respect.

Ces objectifs sont directement inspirÃ©s des principes Ã©noncÃ©s dans le Manifeste pour le Contrat Mondial de l'Eau.

Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau prend son essor Ã partir des revendications suivantes :

- la reconnaissance constitutionnelle de l'accÃ¨s Ã l'eau comme un droit humain et social, universel, indivisible et imprescriptible. Le Forum entend proposer des mesures concrÃ¨tes en vue de donner et de garantir l'accÃ¨s Ã l'eau Ã tous les habitants de la Terre ;

- la reconnaissance constitutionnelle de l'eau comme bien commun (Ã tous les niveaux d'organisation de la sociÃ©tÃ©) qui appartient Ã la vie sur la PlanÃ¨te et de l'HumanitÃ©. Le Forum rÃ©affirme son opposition Ã toutes les formes de privatisation et de "marchandisation" de l'eau et, par consÃ©quent, Ã l'insertion des services hydriques dans la liste des services nÃ©gociables dans le cadre des accords AGCS/WTO ;

- la reconnaissance du financement collectif, public, pour la couverture des coÃ»ts nÃ©cessaires pour assurer le droit d'accÃ¨s Ã l'eau pour tous pour tous et pour assurer la propriÃ©tÃ©, la gestion, la promotion et la conservation du cycle complet de l'eau en tant que "bien commun" ;

- la promotion, le renforcement et le renouveau des pratiques de dÃ©mocratie reprÃ©sentative dans le secteur de l'eau et l'amÃ©nagement du territoire, Ã partir des communautÃ©s de base autochtones jusqu'Ã la sociÃ©tÃ© mondiale (crÃ©ation d'u Autoritï© Mondiale de l'Eau, dotÃ©e de pouvoirs juridictionnels, lÃ©gislatifs et de sanction, comme c'est le cas actuellement, dans une approche purement technocratique, pour l'Organe de RÃ©solution des Disputes du WTO.

L'organisation du Forum

Le 1er Forum Mondial de l'Eau est organisÃ© par un ComitÃ© promoteur, composÃ©, en tant que premiers signataires, du ComitÃ© international du Contrat Mondial de l'Eau et de la Coalition Mondiale contre la Privatisation de l'Eau. Ce ComitÃ© est ouvert Ã toutes les associations, mouvements et organisations des divers pays du monde, qui partagent les positions du Document de lancement du 1er Forum Alternatif Mondial de l'Eau.

L'organisation du 1er Forum Mondial est confiÃ©e Ã un ComitÃ© organisateur International composÃ© d'associations et de groupes des diffÃ©rents pays du monde, actifs dans le domaine du droit Ã l'eau et contre la privatisation, prÃªts Ã s'engager concrÃ¨tement dans la rÃ©alisation de l'initiative et l'organisation de sÃ©minaires thÃ©matiques.

Le ComitÃ© provisoire est actuellement par un premier regroupement d'organisations italiennes. La coordination du ComitÃ© organisateur est assumÃ©e par le comitÃ© italien du Contrat Mondial de l'Eau, ayant son siÃ¨ge Ã Milan, et reprÃ©sentÃ© par son prÃ©sident Riccardo Petrella.

Les associations, groupes et mouvements qui partagent ce document, et sont intÃ©ressÃ©s Ã soutenir la rÃ©alisation du Forum Alternatif Mondial de l'Eau, ou Ã contribuer Ã la rÃ©alisation des sÃ©minaires thÃ©matiques, sont invitÃ©s Ã adhÃ©re ComitÃ© promoteur Ã travers le site de la campagne www.contrattoacqua.it. Compte tenu de l'autofinancement du Forum, il est demandÃ© une contribution (adhÃ©sion) de â‚¬ 100 (cent euros) pour les associations et de â‚¬ 250 (deux cents cinquante euros) pour les municipalitÃ©s, rÃ©gions et communes. Les modalitÃ©s pour les versements sont indiquÃ©es sur le site www.contrattoacqua.it ou, pour la France, sur le site www.acme-eau.com.

Manifeste du Forum Alternatif Mondial de l'Eau
LA POLITIQUE ACTUELLE DE L'EAU

La politique actuelle de l'eau,

dont les acteurs principaux sont : la Banque mondiale, les entreprises privÃ©es de l'Eau (Vivendi Environnement, Suez, RWE, Thames Water, Southern Water, Saur Bouygues, Bechtel, ACEA, Aguas de Barcelona... mais aussi NestlÃ©, Danone, Coca-Cola) et les institutions crÃ©Ã©es par elles en 1996 : le Conseil Mondial de l'Eau (organisateur du Forum Mondial de l'Eau), le Global Water Partnership, avec le soutien des organisations spÃ©cialisÃ©es des Nations unies,

et promue par des groupes sociaux partisans de la mondialisation de l'Ã©conomie capitaliste de marchÃ©,

se base sur trois principes fondateurs (note 1) :

- L'eau doit Ãªtre considÃ©rÃ©e principalement comme un bien Ã©conomique ("Ã©conomique" dans le sens des principes de l'Ã©conomie capitaliste de marchÃ©). Comme le pÃ©trole, le blÃ© et d'autres marchandises, l'eau peut Ãªtre vendue, achetÃ©e Ã©changÃ©e ;

- l'accÃ¨s Ã l'eau est un besoin vital, pas un droit humain. Encore une fois, Ã Kyoto, on a assistÃ© au refus de reconnaÃ®tre l'eau comme un droit. La satisfaction du besoin est du ressort de chaque individu. Les Ãªtres humains sont des consommateurs/clients d'un bien/service qui doit Ãªtre rendu accessible Ã travers les mÃ©canismes de marchÃ©. Pour les individus Ã faible revenu dans les pays riches, il revient Ã l'Ã‰tat d'appliquer des mesures sociales visant Ã garantir aux distributeurs d'eau la couverture des factures d'eau non payÃ©es ;

- l'eau doit Ãªtre traitÃ©e comme une ressource prÃ©cieuse ("l'or bleu"). Elle est destinÃ©e Ã devenir toujours plus rare et donc stratÃ©giquement importante. La sÃ©curitÃ© hydrique "nationale" est un problÃ¨me politique central. Les conflits Ã cause d'usages alternatifs concurrents au sein des pays et entre pays vont s'intensifier et se gÃ©nÃ©raliser.

Ã€ Kyoto, Ã l'occasion du 3Ã¨me Forum Mondial organisÃ© par le Conseil Mondial de l'Eau, les reprÃ©sentants des gouvernements, des organisations spÃ©cialisÃ©es de l'ONU et des entreprises multinationales privÃ©es ont rÃ©affirmÃ© que la politique de l'eau doit poursuivre les objectifs suivants :

- promouvoir la gestion des ressources en eau de la planÃ¨te suivant le modÃ¨le Ã©laborÃ© par la Banque mondiale. Ce

modÃ¨le se fonde sur les mÃ©canismes de marchÃ© et sur la fixation du "juste" prix de l'eau basÃ© sur le principe du "full cost recovery", c'est-Ã -dire la rÃ©cupÃ©ration du coÃ»t total qui inclut un retour sur les investissements assez important, qui peut atteindre mÃªme un tiers du "coÃ»t" total ;

- agir sur l'offre d'eau en mettant en valeur les ressources pas encore utilisÃ©es, en favorisant le transport de l'eau sur de longues distances et en essayant d'augmenter la quantitÃ© d'eau douce rendue disponible grÃ¢ce, en particulier, au dessalement de l'eau de mer ;

- agir sur la demande en promouvant les usages solvables plus rentables et en espÃ©rant rÃ©duire les gaspillages et les prÃ©lÃ¨vements excessifs par des manoeuvres sur les prix (marchÃ© de la pollution, principe "qui pollue paie...").

Dans la ligne de tels objectifs, la politique dominante de l'eau promeut et "impose" :

- la libÃ©ralisation des services hydriques dans le cadre des nÃ©gociations OMC/AGCS (Accord GÃ©nÃ©ral sur le Commerce des Services), dont l'Union europÃ©enne figure parmi les plus fervents adeptes (et ce n'est pas un hasard, car les entreprises d'eau franÃ§aises, anglaises et allemandes sont les premiÃ¨res au monde) ;

- la libÃ©ralisation, la dÃ©rÃ©glementation et la privatisation des services d'eau selon le principe de la conditionnalitÃ© imposÃ par la Banque mondiale et le FMI : un pays peut obtenir des prÃªts Ã condition qu'il libÃ©ralise, dÃ©rÃ©glemente et privatise le secteur (les secteurs) pour lequel (lesquels) il a sollicitÃ© le crÃ©dit ;

- la prioritÃ© donnÃ©e Ã l'investissement privÃ©. Cette prioritÃ© a Ã©tÃ©, une fois encore, "consacrÃ©e" par le rapport "Cam sur le "Financing Water for All" prÃ©sentÃ© Ã Kyoto. D'aprÃ¨s la dÃ©claration finale du Sommet de Monterrey sur le financement du dÃ©veloppement mondial et le rapport Camdessus, seul le secteur privÃ© est en mesure d'assurer de maniÃ¨re "efficace" le financement des 100 milliards de dollars annuels supplÃ©mentaires qui, selon la Banque mondiale, (un montant exagÃ©rÃ©) seraient nÃ©cessaires pendant 10 ans pour rÃ©duire de moitiÃ©, d'ici Ã 2015, le nombre de personn n'ayant pas accÃ¨s Ã l'eau potable ni aux services hygiÃ©niques ;

- la privatisation de l'ensemble des services d'eau selon le "modÃ¨le" PPP, Partenariat Public PrivÃ©.

DÃ©rives et faillite de la politique actuelle de l'eau

Les chiffres parlent d'eux-mÃªmes :

- 2,4 milliards de personnes vivent sans accÃ¨s aux services hygiÃ©niques ;

- 1,5 milliard vivent sans accÃ¨s Ã l'eau potable saine par consÃ©quent ;

- 30 000 personnes meurent chaque jour de maladies dues Ã l'absence d'eau potable et de services hygiÃ©niques ;

- 600 000 agriculteurs blancs en Afrique du Sud consomment pour l'irrigation 60% des ressources hydriques du pays, alors que 15 millions de citoyens de couleur n'ont pas accÃ¨s Ã l'eau potable ;

- 50 % des villages palestiniens n'ont pas d'eau courante, alors que toutes les colonies israÃ©liennes en sont pourvues,

- 85 % du volume des eaux des fleuves de France sont polluÃ©s,

- 40 litres est d'environ la consommation quotidienne moyenne de la population des pays "en voie de dÃ©veloppement". En Italie, elle est de 213 litres et aux Ã‰tats-Unis, de 600 litres ;

- 11 % des ressources en eau douce de la planÃ¨te se trouve au BrÃ©sil, mais 45 millions de BrÃ©siliens n'ont pas encore accÃ¨s Ã l'eau potable ;

- 40 % de l'eau employÃ©e pour l'irrigation se perdent par Ã©vaporation ; les pertes en eau dans les aqueducs sont de 30 Ã 50 %, mÃªme dans les pays dits "dÃ©veloppÃ©s" ;

- 140 litres d'eau potable sont consommÃ© en moyenne par un lave-linge pour un cycle standard , la chasse des toilettes utilise 10 Ã 20 litres Ã chaque usage, un lave-vaisselle 60 litres.

En rÃ©alitÃ©, la politique poursuivie jusqu'Ã prÃ©sent n'a Ã©tÃ© bÃ©nÃ©fique qu'aux grandes entreprises privÃ©es et Ã leurs propriÃ©taires.

Au dÃ©but des annÃ©es 1980, les deux principales compagnies d'eau privÃ©es opÃ©rant au niveau international (GÃ©nÃ©rale des Eaux, aujourd'hui devenue Vivendi Environnement, filiale de Vivendi Universal, Lyonnaise des Eaux, devenue Ondeo, filiale de Suez) n'assuraient la distribution de l'eau qu'Ã 300 000 personnes en dehors de la France. En l'an 2000 les personnes servies par des entreprises privÃ©es dans le monde sont 400 millions. La banque suisse privÃ©e Pictet a prÃ©vu, il y a trois ans, que le secteur privÃ© servira Ã peu prÃ¨s 1,7 milliard de personnes en 2015 (si la tendance Ã la privatisation se maintient).

Et pourtant, la privatisation des services d'eau qui, sauf exceptions locales, n'a pas encore touchÃ© la Suisse, la SuÃ¨de, les Pays-Bas, les Ã‰tats-Unis, le QuÃ©bec..., ne s'est pas traduite nÃ©cessairement ni partout par une amÃ©lioration des services ou par une diminution des prix. Elle s'est encore moins traduite par une diminution de la corruption, ou dans la crÃ©ation d'un "cercle vertueux" des investissements. Dans la majoritÃ© des cas, surtout dans les pays du Sud, les prix sont montÃ©s en flÃ¨che, comme Ã Cochabamba en Bolivie, Ã Manille aux Philippines ou Ã Santa FÃ© en Argentine. La corruption a caractÃ©risÃ© l'assignation des concessions aux privÃ©s. L'endettement des pays pauvres a augmentÃ©. L'amÃ©lioration des services dans ces pays a plutÃ´t avantagÃ© les groupes sociaux les plus riches.

Il est Ã©vident que l'inclusion des services d'eau dans le cadre des nÃ©gociations pour l'AGCS se traduira par une grave amputation des pouvoirs dÃ©mocratiques des Ã‰tats et en particulier des parlements rÃ©gionaux et locaux en matiÃ¨re de rÃ©gulation de l'eau sur le plan tarifaire, environnemental et social.

La privatisation signifie la privatisation du politique, c'est-Ã -dire le transfert du pouvoir - politique - de dÃ©cision en matiÃ¨re d'allocation des ressources hydriques, Ã des sujets privÃ©s, par des sujets publics. La croyance nourrie par les sujets publics de conserver un pouvoir de contrÃ´le sur les entreprises privÃ©es, par exemple en matiÃ¨re de fixation des tarifs, s'est rÃ©vÃ©lÃ©e ce qu'elle est : une illusion.

Enfin, la privatisation de l'eau s'est traduite dans sa marchandisation et, donc, dans la marchandisation de la vie.

Dans ce contexte, le grand dÃ©faut de l'actuelle politique de l'eau est d'avoir dÃ©montrÃ© qu'elle est incapable :

- de permettre Ã tous d'avoir accÃ¨s Ã l'eau potable en quantitÃ© et qualitÃ© essentielles Ã la vie,

- de promouvoir une utilisation et une valorisation "soutenables" des ressources en eau de la planÃ¨te,

- d'empÃªcher la multiplication et l'aggravation des "guerres de l'eau".

Manifeste du Forum Alternatif Mondial de l'Eau
POUR UNE AUTRE POLITIQUE DE L'EAU

Â

Nous proposons comme point de dÃ©part le droit Ã la vie pour tous en 2020 au plus tard.

L'objectif est de garantir le droit Ã l'eau aux 8 milliards de personnes qui habiteront la Terre en 2020, Ã toutes les espÃ¨ces vivantes et aux gÃ©nÃ©rations futures, en garantissant Ã©galement la "soutenabilitÃ©" des Ã©cosystÃ¨mes.

En ce sens, nous affirmons la valeur "sacrÃ©e" de l'eau au niveau symbolique et de l'imaginaire. Elle est l'expression de la vie, de la dignitÃ© humaine et de la nature, de la culture des peuples et de l'histoire humaine.

Â

Principes fondateurs

1. L'accÃ¨s Ã l'eau en quantitÃ© (40 litres par jour pour usages domestiques) et de qualitÃ© suffisantes Ã la vie doit Ãªtre reconnu comme un droit constitutionnel humain et social, universel, indivisible et imprescriptible.

Ã€ ce propos, nous saluons avec satisfaction le "commentaire gÃ©nÃ©ral" exprimÃ© par le ComitÃ© des droits humains et sociaux des Nations unies, selon lequel l'accÃ¨s Ã l'eau doit Ãªtre considÃ©rÃ© comme un droit humain.

2. L'eau doit Ãªtre traitÃ©e comme un bien commun appartenant Ã tous les Ãªtres humains et Ã toutes les espÃ¨ces vivantes de la PlanÃ¨te. Les Ã©cosystÃ¨mes doivent Ãªtre considÃ©rÃ©s comme des biens communs.

L'eau est un bien disponible en quantitÃ© limitÃ©e au niveau local et global. Aucun profit ne peut justifier un usage illimitÃ© du bien. Les gaspillages actuels constituent un vol perpÃ©trÃ© aux dÃ©pens de la vie. C'est pourquoi, la propriÃ©tÃ©, le gouvernement et le contrÃ´le politique de l'eau (en particulier la gestion des services hydriques) doivent Ãªtre/rester publics, sous la responsabilitÃ© directe des pouvoirs publics.

C'est la tÃ¢che incessible des pouvoirs publics d'assurer et de promouvoir l'usage de l'eau dans le respect des droits humains, y compris ceux des gÃ©nÃ©rations futures, de la sauvegarde et de la valorisation intÃ©grÃ©e des Ã©cosystÃ¨mes.

3. Les collectivitÃ©s publiques (de la Commune Ã l'Ã‰tat, des Unions continentales Ã la CommunautÃ© mondiale) doivent assurer le financement des investissements nÃ©cessaires pour concrÃ©tiser le droit Ã l'eau potable pour tous et un usage "soutenable" du bien eau.

L'instrument le plus appropriÃ© est la mise en oeuvre d'un systÃ¨me fiscal progressif Ã finalitÃ© redistributive Ã tous les niveaux, du local au mondial, suivant une multiplicitÃ© et une modularitÃ© des mÃ©canismes de collecte des ressources financiÃ¨res publiques en fonction des besoins et des niveaux territoriaux d'investissement.

Pour cela, il est indispensable - et on ne peut remettre Ã plus tard - de revoir le rÃ´le et le fonctionnement des institutions financiÃ¨res multilatÃ©rales (BM, IMF, BERD, BEI, IBD, ABD...) et de dÃ©finir de nouvelles institutions de financement de type coopÃ©ratif inter-territorial et inter-national dans une logique de Partenariat Public Public.

4. Les citoyens doivent participer, sur des bases reprÃ©sentatives et directes, Ã la dÃ©finition et Ã la rÃ©alisation de la politiqu de l'eau, du niveau local au niveau mondial.

La dÃ©mocratie doit Ãªtre au centre du "vivre ensemble", mÃªme au niveau mondial. On ne peut pas admettre que la mondialisation puisse Ãªtre globale et rÃ©elle en ce qui concerne le commerce, la finance, la production, la consommation, les modes de vie, les flux culturels, alors que la dÃ©mocratie s'arrÃªterait au niveau des Ã‰tats nationaux ou des continents - Ã‰tats, comme les Ã‰tats-Unis, la Chine, la Russie, l'Inde, le BrÃ©sil, l'IndonÃ©sie. Le concept de "gouvernance mondiale", m en vogue par les dominants du "Nord" est une grande mystification.

La dÃ©mocratie nÃ©cessite la promotion d'un "public" nouveau, dÃ©mocratique, participatif et solidaire et la mise en place de lieux de participation directe, de proximitÃ©, qui incluent les citoyens et les communautÃ©s locales, les travailleurs et les travailleuses, les organismes locaux, et la valorisation de toutes les formes, diffÃ©rentes, qui, dans les divers continents et pays, reprÃ©sentent la richesse de l'expÃ©rience dÃ©mocratique.

Objectifs prioritaires

Dans le but de rendre effective et concrÃ¨te l'application des principes Ã©noncÃ©s, nous nous engageons Ã promouvoir et Ã poursuivre la rÃ©alisation des objectifs prioritaires suivants :

1. La campagne "soif zÃ©ro". Tous les habitants de la Terre doivent avoir accÃ¨s Ã l'eau potable pour 2020. "Soif zÃ©ro" doit devenir un objectif Ã©crit, un engagement politique formel, reconnu par les diffÃ©rents Ã‰tats et par les organisations spÃ©cialisÃ©es des Nations unies avec la signature, justement, d'un "Contrat Mondial de l'Eau", avant la fin de l'AnnÃ©e Internationale de l'Eau.

Le Forum Alternatif Mondial de l'Eau propose que les Nations unies convoquent au dÃ©but dÃ©cembre 2003, en conclusion de l'AnnÃ©e Internationale de l'Eau, une journÃ©e spÃ©ciale pour l'approbation dudit Contrat, dont le texte ne devrait pas dÃ©passer 100 lignes.

Si jamais les Nations unies snobaient cette proposition, les promoteurs du Forum Alternatif Mondial de l'Eau s'engagent Ã convoquer, en dÃ©cembre 2003 (on a parlÃ© de Bruxelles), avec un groupe mondial de parlementaires, "une assemblÃ©e des citoyens" pour la signature du Contrat, dans l'esprit de la "DÃ©claration de Porto Alegre" (fÃ©vrier 2002), qui fut Ã la base de la constitution et de la "Coalition mondiale contre la privatisation et la marchandisation de l'eau" Ã l'occasion du 2e Forum Social Mondial.

La campagne "soif zÃ©ro" ne signifie pas rÃ©duire le droit Ã l'eau Ã des mesures d'assistance sociale en faveur des plus dÃ©munis, des "pauvres", ni donner la prioritÃ© aux investissements pour de grands travaux d'infrastructures.

C'est pourquoi nous proposons de :

2. DÃ©clarer la pauvretÃ© illÃ©gale. Vu le lien Ã©troit existant entre pauvretÃ© et non-accÃ¨s Ã l'eau, la proposition "soif zÃ©ro" signifie pratiquement "pauvretÃ© zÃ©ro ". Comme au XIXe siÃ¨cle l'abolition de l'esclavage, dÃ©clarÃ© illÃ©gal, a ouvert une Ã de dÃ©veloppement considÃ©rable des droits humains, civils, sociaux et politiques, ainsi la dÃ©claration de l'illÃ©galitÃ© de la pauvretÃ© constitue un des objectifs prioritaires de la construction d'un "autre monde" et, dans ce contexte, d'une autre politique de l'eau.

Le Forum Alternatif propose que le lancement de la "campagne pour la dÃ©claration de l'illÃ©galitÃ© de la pauvretÃ©" se fasse Ã l'occasion du G8 Ã Ã‰vian.

3. Soutenir les luttes en cours contre la construction de grands barrages en AmÃ©rique latine (surtout en Chine : le Forum exprime son appui aux populations victimes de la construction du gigantesque Barrage des Trois Gorges), en Afrique, en Russie, en Asie Mineure (en particulier dans le Kurdistan), en Europe (spÃ©cialement dans les pays de l'Est).

Il faut lutter contre les politiques de financement pour ces projets de la Banque mondiale et des autres institutions financiÃ¨res internationales, afin que les gouvernements, les parlements, les autoritÃ©s locales, les entreprises appliquent les recommandations faites par la Commission IndÃ©pendante Mondiale sur les Barrages.

MÃªme chose pour les autres grands travaux d'infrastructure (tunnels, principalement). La gestion du cycle de l'eau ne doit plus suivre une approche ingÃ©nieristique, mais une approche basÃ©e sur la protection des Ã©quilibres hydro-gÃ©ologiques et environnementaux, dans le but de promouvoir et garantir l'Ã©pargne de l'eau. Nous sommes favorables Ã des interventions sur une Ã©chelle locale comportant des bas niveaux de risque technologique, social, humain, environnemental et culturel, et inspirÃ©es par les principes de prÃ©caution et de rÃ©versibilitÃ©, et nous donnons la prioritÃ© a interventions visant Ã l'amÃ©lioration des activitÃ©s de manutention et de services.

4. Promouvoir, contre la logique industrialiste et productiviste de l'agriculture actuelle, des systÃ¨mes agricoles diversifiÃ©s liÃ©s aux territoires, au cycle court production-consommation, Ã la sauvegarde et protection des processus Ã©cologiques, au dÃ©veloppement, lÃ oÃ¹ c'est possible, de cultures peu exigeantes en eau, et Ã une utilisation de l'eau fonctionnelle au travail agricole et aux intÃ©rÃªts des citoyens et non pour ceux de l'agro-chimie et de la grande distribution.

Nous proposons donc de nous engager Ã :

- faire en sorte que l'agriculture et l'alimentation soient placÃ©s en dehors de l'OMC ;

- faire changer la politique agricole de l'Union europÃ©enne, des Ã‰tats-Unis, du Canada et des autres pays de l'OCDE et interrompre les subsides aux exportations agricoles et Ã l'agriculture de la monoculture industrielle en les rÃ©orientant en faveur de l'agriculture paysanne soutenable ;

- dÃ©sintensifier et reconvertir les systÃ¨mes d'Ã©levage actuels en faveur de modÃ¨les soutenables au plan social, Ã©conomique et environnemental ;

- dÃ©fendre la "souverainetÃ© alimentaire" des peuples, c'est-Ã -dire le pouvoir de dÃ©cider en matiÃ¨re d'allocation des ressources pour la vie, comme principe de base d'une agriculture, d'une Ã©conomie et d'une sociÃ©tÃ© justes et dÃ©mocratiques.

5. Ã‰tablir et, surtout, faire respecter, standards et normes visant Ã rÃ©duire et Ã Ã©liminer les inacceptables niveaux actuels de pollution et de contamination de la planÃ¨te provoquÃ©s par les activitÃ©s industrielles et tertiaires (Ã©nergie, tourisme...). Il est urgent de revoir l'organisation et le fonctionnement de l'International Standards Organisation (ISO) devenue toujours davantage un instrument contrÃ´lÃ© par les grandes entreprises mondiales dotÃ©es de grands moyens et infrastructures sur le plan de la R&D. Les entreprises privÃ©es de l'eau tentent de dÃ©finir de nouvelles normes et standards en matiÃ¨re de qualitÃ© de l'eau, qui, comme le suggÃ¨rent les expÃ©riences europÃ©ennes, tendent plutÃ´t Ã garantir un contrÃ´le oligopolistique des marchÃ©s par les entreprises plus fortes. Il faut, au contraire, poursuivre une politique sÃ©vÃ¨re d'Ã©limination de la pollution inacceptable. Le principe "qui pollue paie" ne doit pas Ãªtre interprÃ©tÃ© dans sens que qui paie peut se permettre de polluer, mais dans le sens de "qui pollue ne peut pas le faire". Ã€ cet Ã©gard, nous proposons la dÃ©finition et la mise en oeuvre d'un systÃ¨me mondial de certification sociale, communautaire et soutenable de l'eau, en fonction des objectifs et des critÃ¨res exprimÃ©s par le "Contrat Mondial de l'Eau".

Un tel systÃ¨me constitue un instrument essentiel pour dÃ©finir et suivre les mesures pratiques, indispensables et urgentes qu'il faut prendre pour Ã©liminer les prÃ©lÃ¨vements d'eau excessifs et les Ã©normes gaspillages pratiquÃ©s au niveau de l'agriculture, des activitÃ©s industrielles, des usages domestiques et des activitÃ©s tertiaires, spÃ©cialement

tourisme et sport (nous faisons rÃ©fÃ©rence aux terrains de golf, qui constituent un des exemples de grands gaspillages d'eau).

6. Et, surtout, lutter contre les diverses formes de privatisation des services d'eau, y compris l'ouverture au capital privÃ© des sociÃ©tÃ©s publiques de gestion des services de distribution de l'eau et de traitement des eaux usÃ©es. L'objectif est de maintenir, et de ramener, dans la sphÃ¨re des droits, et, donc, dans la sphÃ¨re publique (donc dans la sphÃ¨re de la dÃ©mocratie) l'ensemble des services d'eau, en en amÃ©liorant la gestion et le contrÃ´le Ã tous points de vue (financier, technologique, administratif, qualitÃ©, sÃ»retÃ©, participation des citoyens) dans l'intÃ©rÃªt gÃ©nÃ©ral. On considÃ¨re fondamental que les pouvoirs publics soient en mesure de planifier l'usage de l'eau et d'en suivre au fil du temps la quantitÃ© et la qualitÃ©, ainsi que l'efficacitÃ© des mesures adoptÃ©es (y compris la manutention) et des modalitÃ©s de gestio de la part des usagers et des organismes de gestion.

L'alternative Ã la privatisation, c'est la dÃ©mocratisation de l'eau. L'alternative Ã l'ancien PPP (Partenariat Public PrivÃ©), c'est le nouveau PPP (Partenariat Public Public), c'est-Ã -dire le partenariat fondÃ© sur des processus innovateurs de coopÃ©ration entre institutions et organismes publics, avec la participation directe des citoyens (dans le contexte de la dÃ©mocratie participative) visant, entre autres, Ã soutenir et Ã diffuser de nouvelles expÃ©riences d'Ã©conomie publique et d'Ã©conomie sociale.

7. Dans cette perspective, nous nous donnons comme objectif de promouvoir la dÃ©mocratie de l'eau Ã tous les niveaux et en particulier au niveau des bassins, surtout des grands bassins hydrologiques mondiaux (sur 262 bassins mondiaux, 260 sont transnationaux).

Il est urgent de promouvoir la dÃ©mocratie des riviÃ¨res, c'est-Ã -dire la crÃ©ation d'"assemblÃ©es reprÃ©sentatives des citoyens" des diffÃ©rents pays appartenant au mÃªme bassin hydrologique pour dÃ©cider ensemble, sur des bases coopÃ©ratives et solidaires, en matiÃ¨re de valorisation et usage intÃ©grÃ©s des eaux et du territoire du bassin.

Actions : modalitÃ©s et engagements

Vingt ans ne sont pas beaucoup, mais peuvent Ãªtre suffisants pour "construire les bases" et les structures principales d'un "autre monde", en particulier pour garantir le droit Ã la vie pour tous et la valorisation et la protection de l'eau en tant que bien commun.

Pour mettre en pratique les objectifs mentionnÃ©s, nous nous engageons pour les actions suivantes :

1. Soustraire les services hydriques aux services considÃ©rÃ©s comme services industriels.

2. Organiser la mobilisation des citoyens en faveur de l'exclusion des services publics des nÃ©gociations de Cancun de l'OMC/AGCS. Les services publics (spÃ©cialement l'eau, la santÃ©, l'Ã©ducation, les transports en commun...) ne peuvent Ãªtre transformÃ©s en services marchands. Il faut, au contraire, agir en faveur de la crÃ©ation de services publics mondiaux Ã partir de la promotion de services publics continentaux inter-nationaux, par exemple au niveau de l'Union europÃ©enne. La crÃ©ation du MarchÃ© Unique EuropÃ©en ne doit pas se traduire par une substitution des monopoles publics nationaux par des monopoles privÃ©s locaux et des oligopoles privÃ©s europÃ©ens. L'Union europÃ©enne doit retirer ses demandes de libÃ©ralisation des services essentiels, en particulier l'eau, aux pays tiers et abandonner la prÃ©fÃ©rence donnÃ©e Ã la gestion privÃ©e de l'eau, avancÃ©e aussi dans le cadre de l'Initiative EU pour l'Eau (EU Water Initiative).

Nous demandons Ã tous les parlementaires europÃ©ens que le droit Ã l'eau soit inscrit dans la nouvelles "Charte constitutionnelle" en phase d'Ã©laboration par la Convention europÃ©enne.

En outre, le Forum Alternatif Mondial de l'Eau propose la constitution d'un Service Public EuropÃ©en financÃ© par l'Union europÃ©enne, sous contrÃ´le permanent et transparent du Parlement europÃ©en en Ã©troite coopÃ©ration avec les diffÃ©rentes composantes de la sociÃ©tÃ© civile et des mouvements sociaux. Dans la mÃªme ligne d'action, on doit oeuvrer pour la formation d'un Service public africain, de la MÃ©diterranÃ©e, de l'AmÃ©rique centrale, de l'AmÃ©rique du Sud...

3. Promouvoir la remunicipalisation des services d'eau (le prochain cas de la France sera un test important).

4. Organiser des campagnes de mobilisation des citoyens pour un systÃ¨me de financement public local, national, international et mondial du droit Ã l'eau et de l'eau comme bien commun, basÃ© sur un systÃ¨me fiscal progressif Ã finalitÃ© redistributive Ã tous les niveaux. Parmi les mesures Ã prendre, nous proposons :

- au niveau local : crÃ©ation de caisses d'Ã©pargne et de fonds mutuels rÃ©gionaux et interrÃ©gionaux Ã finalitÃ© publique et sociale ; dans l'attente du retour Ã la gestion publique des eaux minÃ©rales (voir point e), prÃ©lÃ¨vement d'une "water tax" sur la consommation et sur les revenus des eaux minÃ©rales ;

- au niveau rÃ©gional et national, rÃ©investissement des plus-values dÃ©rivÃ©es de la gestion publique dans des activitÃ©s d'amÃ©lioration des structures de gestion du cycle intÃ©grÃ© de l'eau ;

- au niveau international et mondial : prÃ©lÃ¨vement d'un pourcentage sur l'usage des Ã©nergies non renouvelables ;

abandon du principe de conditionnalitÃ© de la part de la Banque mondiale sur les prÃªts pour des investissements dans le secteur de l'eau, de la santÃ©, de l'Ã©ducation, de l'alimentation ; crÃ©ation de nouvelles institutions financiÃ¨res internationales et mondiales de type coopÃ©ratif et mutualiste pour le financement des biens et des services communs mondiaux (entre-temps, d'ici lÃ rÃ©allocation des 347 milliards annuels des subsides Ã l'agriculture intensive en faveur d'une agriculture pour l'alimentation locale et le droit Ã l'alimentation et Ã l'eau pour tous). La Banque mondiale et les Institutions FinanciÃ¨res Internationales, qui ont promu un modÃ¨le de dÃ©veloppement non soutenable, doivent prendre la responsabilitÃ© de mitiger les impacts nÃ©gatifs des infrastructures existantes et des privatisations dÃ©jÃ intervenues en dÃ©dommageant les communautÃ©s et les Etats pÃ©nalisÃ©s par leurs actions.

Dans ce contexte, renforcer et multiplier la solidaritÃ© entre les villes, les campagnes et les peuples au-delÃ des frontiÃ¨res stato-nationales moyennant des instruments de coopÃ©ration (et non pas d'aide humanitaire) tels que les fonds d'investissement communs entre villes de plusieurs continents pour des projets Ã rÃ©aliser ensemble ; crÃ©ation de caisses d'Ã©pargne de fonds mutualistes destinÃ©s au financement de programmes rÃ©gionaux de dÃ©veloppement de biens et services communs. Le prÃ©lÃ¨vement d'un centime d'euro au mÂ³ destinÃ© Ã alimenter le financement de projets de solidaritÃ© est un exemple "pÃ©dagogique" de l'urgence de l'action. Personne ne pense que ce soit la solution : le transfert de fonds, parmi tant d'autres mÃ©canismes, est utile dans la mesure oÃ¹ il fait partie intÃ©grante d'une politique commune de coopÃ©ration et de financement pour la rÃ©alisation d'objectifs communs et la transformation de l'Ã©conomie actuelle.

5. Ã‰laborer et faire approuver au niveau des collectivitÃ©s locales et rÃ©gionales la "Charte des services d'eau", partie intÃ©grante d'une "Charte locale des biens communs et des services publics".

Dans ce cadre, nous proposons le retour Ã la gestion publique des eaux minÃ©rales, toujours davantage aux mains d'entreprises privÃ©es et dominÃ©es par deux gÃ©ants, NestlÃ© et Danone, respectivement nÂ° 1 et nÂ° 2 mondiaux de l'indus des eaux en bouteille. La privatisation des Ã©normes profits engendrÃ©s par le business des eaux minÃ©rales est inacceptable.

6. Renforcer les campagnes de sensibilisation et de mobilisation des citoyens (les jeunes en particulier) Ã tous les niveaux d'Ã©ducation et de formation, en favorisant la constitution de lieux et de temps alternatifs d'observation de recherche et d'information. Il est urgent d'entreprendre un travail collectif et permanent de (auto) Ã©ducation sur les problÃ©matiques de l'eau.

Les solutions aux problÃ¨mes de l'eau dÃ©pendent essentiellement des valeurs et des comportements individuels et collectifs. Prendre soin de l'eau doit devenir une des valeurs de base enseignÃ©es dans les Ã©coles.

Dans le mÃªme ordre d'idÃ©es, redonner place et valeur Ã l'eau dans les lieux publics (squares, gares, jardins, aÃ©roports, stades, Ã©coles...) en rÃ©introduisant "des points d'eau", doit devenir une des lignes de force de la construction d'une nouvelle "ville".

Il faut Ã©galement doter les institutions publiques d'une capacitÃ© permanente d'Ã©valuation des politiques communes, fondÃ©e sur la plus large participation possible des citoyens et des reprÃ©sentants de la sociÃ©tÃ© civile. Les expÃ©riences allant dans ce sens sont nombreuses, par exemple au QuÃ©bec, aux Pays-Bas, en SuÃ¨de... Nous proposons la rÃ©daction et la diffusion d'un "manuel d'Ã©valuation" des politiques de l'eau, Ã l'usage des pouvoirs locaux, conformÃ©ment Ã la certification sociale, dÃ©jÃ abordÃ©e plus haut (voir aussi le point suivant).

7. Enfin, nous proposons d'instituer une AutoritÃ© Mondiale de l'Eau, sur des bases dÃ©mocratiques reprÃ©sentatives, avec une triple fonction :

lÃ©gislative : il s'agirait d'un organe reprÃ©sentatif (un Parlement Mondial de l'Eau), chargÃ© d'Ã©laborer et d'approuver les rÃ¨gles mondiales de base pour une valorisation et une utilisation solidaires et durables du bien eau ;juridictionnelle : nous proposons, en fait, la crÃ©ation d'un Tribunal Mondial de l'Eau (organe de rÃ©solution des conflits en matiÃ¨re d'utilisation de l'eau) ;

et de contrÃ´le : nous pensons Ã un organe d'Ã©valuation et de suivi des financements publics pour des projets d'actions communes, internationales et mondiales (une Agence d'Ã©valuation). .